

Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres

RNCP34960 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42880
Code(s) ROME	H1302, K1702, K1704, K1705
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	23/06/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Ecole des marins pompiers de la Marine	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En charge de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement, le Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres est responsable de l'engagement d'une composante opérationnelle dans les domaines des feux urbains, des feux de forêts et des sinistres à bord de navires. Il assure la gestion opérationnelle d'un groupe d'engins de secours et d'hommes (groupe de 20 personnes. Potentiellement jusqu'à 60 personnes en situation de crise en attendant l'arrivée de l'autorité de commandement de niveau directement supérieure qui prendra le relai de la gestion des opérations de secours sur la zone d'intervention).

Cet emploi peut conduire à occuper une fonction dans un poste de commandement ou à participer à la gestion de crise dans un centre opérationnel départemental, zonal ou national.

ACTIVITÉS VISÉES

Le Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres exerce les activités de :

1. Gestion de la lutte contre les sinistres
 - Organiser et contrôler le déroulement d'une intervention contre les sinistres.
 - Apporter une réponse adaptée aux risques locaux.
2. Formation et entraînement du personnel du service ou du centre de secours
 - Assurer le suivi de la formation pratique du personnel.
3. Organisation et gestion de l'activité du service ou du centre de secours
 - Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres est capable de :

1. Dans le domaine de la gestion de la lutte contre les sinistres

- Prévoir et organiser un déplacement avec un groupe d'engins en toute sécurité.
- Analyser une situation d'intervention afin de mettre en place un dispositif de secours adaptés aux sinistres.
- Coordonner un dispositif d'intervention à risques particuliers.
- Définir une tactique de lutte appropriée à l'analyse de zone, contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et de bateaux".
- Commander une opération de lutte contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et de bateaux".

2. Dans le domaine de la formation et de l'entraînement du personnel du service ou du centre de secours

- Diagnostiquer et accompagner au quotidien le développement des compétences professionnelles du personnel.
- Organiser des séances d'entraînement à la lutte contre les sinistres.

3. Dans le domaine de l'organisation et de la gestion de l'activité du service ou du centre de secours

- Superviser les activités quotidiennes de travail du personnel.
- Garantir le maintien en condition opérationnelle des infrastructures dans lesquelles le personnel sous sa responsabilité travaille.
- Améliorer et optimiser la performance des moyens de secours engagés sur les sinistres en incrémentant les données de prévision opérationnelle des établissements répertoriés sur le secteur d'intervention attribué.
- Assurer le suivi de gestion des stocks de matériels référencés du service ou du centre de secours.
- Gérer tout type de relations publiques (médias, préfecture, autorités civiles, etc.) susceptibles d'avoir un impact médiatique afin d'en évaluer l'impact et de préparer des réponses adaptées.

Blocs de compétences

RNCP34960BC01 — Gestion de la lutte contre les sinistres

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prévoir et organiser un déplacement avec un groupe d'engins en toute sécurité
- Analyser une situation d'intervention afin de mettre en place un dispositif de secours adaptés aux sinistres
- Coordonner un dispositif d'intervention à risques particuliers
- Définir une tactique de lutte appropriée à l'analyse de zone contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et des bateaux"
- Commander une opération de lutte " contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et des bateaux"

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation,

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE,

Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP34960BC02 — Formation et entraînement du personnel du service ou du centre de secours

LISTE DE COMPÉTENCES

- Diagnostiquer et accompagner au quotidien le développement des compétences professionnelles du personnel
- Organiser des séances d'entraînement à la lutte contre les sinistres.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation,

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE,

Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP34960BC03 — Organisation et gestion de l'activité du service ou du centre de secours

LISTE DE COMPÉTENCES

- Superviser les activités quotidiennes de travail du personnel
- Garantir le maintien en condition opérationnelle des infrastructures dans lesquelles le personnel sous sa responsabilité travaille.
- Améliorer et optimiser la performance des moyens de secours engagés sur les sinistres en incrémentant les données de prévision opérationnelle des établissements répertoriés sur le secteur d'intervention attribué.
- Assurer le suivi de gestion des stocks de matériels référencés du service ou du centre de secours
- Gérer tout type de relations publiques (médias, préfecture, autorités civiles, etc.) susceptibles d'avoir un impact médiatique afin d'en évaluer l'impact et de préparer des réponses adaptées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation,

- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation

Par VAE,

Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres exerce comme chef de groupe, officier de garde et officier d'encadrement au sein du service d'incendie et de secours du Bataillon de marins-pompiers de Marseille, des organismes de sécurité à terre et des bases navales et d'aéronautique navale de la Marine.

Les secteurs d'activités sont très diversifiés : spéléologie, alpinisme, intervention en milieux difficilement accessibles (puits, grottes, ravins, etc.), plongée pour des recherches sous-marines, intervention lors de catastrophes industrielles (pollution chimique ou radioactive), sécurité au sein de plateformes pétrolières, feux de navires civils ou militaires, pollution maritime ou fluviale, lutte contre l'incendie dans les massifs forestiers, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef de groupe sapeur pompier
- Cadre de maîtrise sapeur pompier
- Gestionnaire d'équipe de sécurité et d'intervention contre un sinistre

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Selon les fonctions que le chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres occupe, certaines unités de valeur et/ou qualifications reconnues par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) sont exigées :

- GOC3 : Qualification de chef de groupe de gestion opérationnelle et de commandement ;
ou, Unité de valeur GOC3 par équivalence (acquise au titre de l'agrément de sécurité civile détenu par l'organisme de formation) ;
ou, Unité de valeur relative au bloc de compétences « Commandement d'un groupe » décrit dans le référentiel national d'activités et de compétences de chef de groupe de sapeurs-pompiers professionnels ;
- FDF3 : Qualification de chef de groupe feu de forêt ;
- IBNB3 : Qualification de chef de groupe d'intervention à bord des navires et des bateaux ;
- PRV1 : Qualification d'agent de prévention ;
- AP1 : Attestation de compétence en matière de prévention de niveau 1 ;
- SSIAP 2 : chef d'équipe de service de sécurité incendie ;
- PSE2 : premier secours en équipe de niveau 2.

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président du jury :

- le commandant de l'école ou son représentant.

Membres du jury :

- Le directeur de l'enseignement ou son représentant ;
- Le chef du département ;
- Le responsable de la formation ;
- L'instructeur principal du cours ;
- Les responsables « matières » concernés.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé soit de 3 membres, soit de 5 membres :

1. Jury de 3 membres

- Le président, soit membre du collège "formation" soit membre du collège "professionnel" assisté de :
- dans la 1ère hypothèse de 2 membres du collège professionnel,
- dans la 2ème hypothèse d'un membre du collège "formation" et d'un membre du collège "professionnel"

2. Jury de 5 membres

- Le président,
- 2 membres du collège « professionnel »,
- 2 membres du collège « formateur

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	23/06/2025
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP21748

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41506

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34960/>